Le Leasing

ACHETER UNE OEUVRE D'ART EN LEASING TOUT EN FAISANT DES ECONOMIES D'IMPÔTS.

Le leasing ou "location avec option d'achat", permet de louer une œuvre pendant une durée déterminée et de lever l'option d'achat à la fin du contrat en réglant une part résiduelle.
Ce type de financement permet aux entreprises et aux professions libérales d'acquérir de manière simple et progressive, des oeuvres d'art pour leurs espaces de travail tout en réduisant leur imposition. La mise en place est simple et rapide sur les oeuvres originales comme sur les commandes privées en toute confidentialité.

STEPHANE ALSAC

Les Avantages

- Pour les entreprises et les professions libérales :
  - Les locations sont déductibles du résultat imposable
  - Permet d'étaler le cout d'acquisition sans immobiliser de la trésorerie
  - N'altère pas la capacité d'emprunt
  - Allège le haut du bilan
  - Économies d'impôt importantes
  - Option d'achat à valeur résiduelle

Fonctionnement :

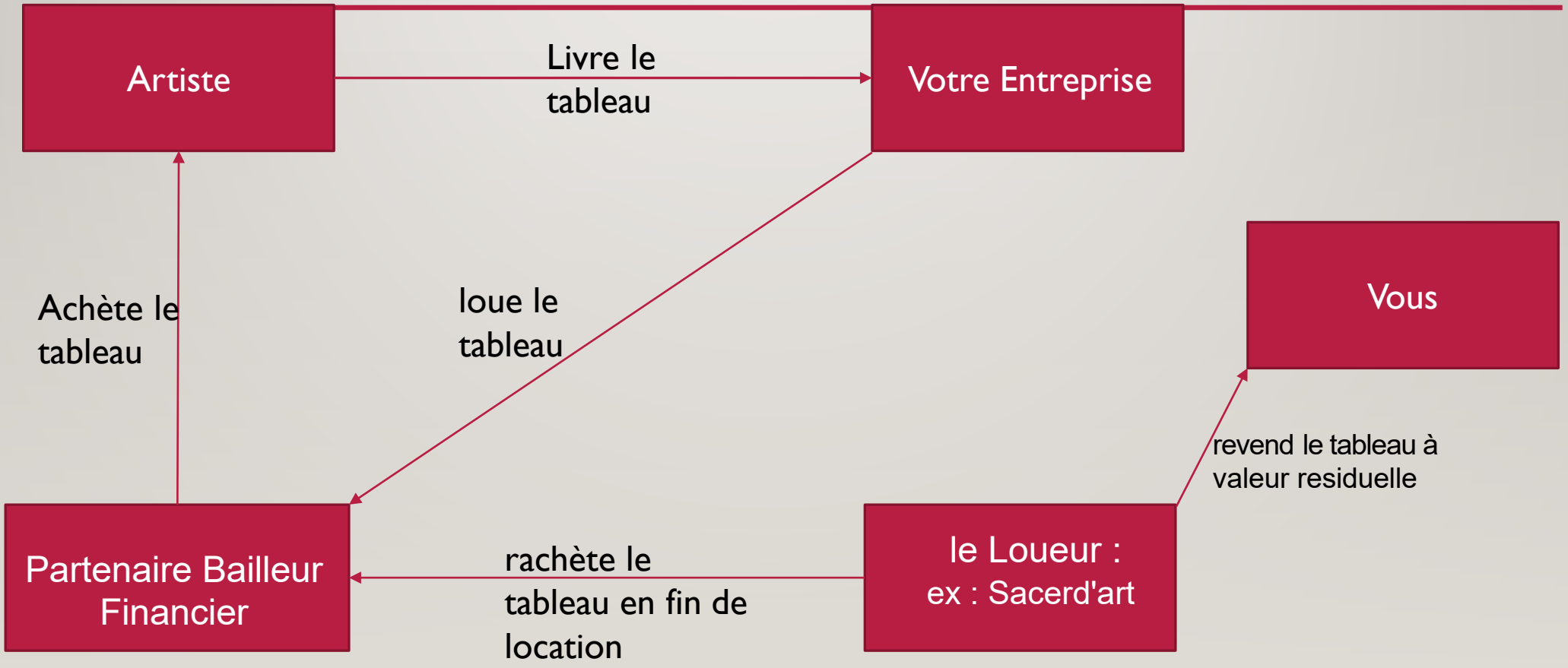

Exemple :

Valeur de l'objet TTC : 10 000 €

Prestation gestion Sacerd'ART : 0 €

Durée du leasing	13 mois	18 mois	24 mois	36 mois	48 mois
Loyer mensuel terme à échoir*	906 €	678 €	529 €	381 €	308 €
Économie d'impôt réalisée**	3 416 €	3 540 €	3 683 €	3 980 €	4 285 €
Coût final de l'objet	8 363 €	8 668 €	9 018 €	9 744 €	10 490 €

*Le loyer est une charge d'exploitation 100% déductible et vous récupérez la TVA sur chaque loyer si vous êtes assujetti.
**À titre indicatif. Par voie de conséquence vous défiscalisez également une part de votre propre revenu, ainsi que les charges sociales (gain non calculé ici).

STEPHANE ALSAC

Notre Partenaire : Sacerd'Art

- Fonctionne sur les commandes privées
- Financement à partir de 2 500 €
- Une mise en place simple et rapide
- Une garantie de confidentialité
- Un interlocuteur unique :

Samuel Lusseau : 06 34 99 17 41
contact@sacerdart.fr